

CHARTRE

matériels

GROUPE
SAVAS



Distributeur de savoir-faire

Nos 8 engagements*

1 TRAÇABILITÉ DU MATÉRIEL

Le GROUPE SAVAS s'engage à communiquer à ses clients au moment de la vente et sur un document remis à la facturation, **le pays de provenance** et le lieu de **fabrication** du matériel neuf vendu.

2 CONFORMITÉ

Tous les matériels neufs vendus par le GROUPE SAVAS sont conformes **aux normes françaises en vigueur** le jour de la livraison. Un certificat du constructeur le justifiant sera remis.

3 LIVRAISON EN 48H

Le GROUPE SAVAS propose **un forfait de livraison sous 48h** pour tous les matériels neufs en stock sur son parc sur simple demande du client à la commande. En cas de non-respect du délai, le forfait de livraison sera offert au client.

4 MISE EN ROUTE GRATUITE

Tous les matériels neufs vendus bénéficient d'une mise en route gratuite (chez le client ou à la concession), par un **personnel qualifié** sur simple demande au moment de la commande.

5 40 000 RÉFÉRENCES PIÈCES

Le GROUPE SAVAS s'engage à un stock permanent de + de 40 000 Références **livrables à domicile** sur simple demande du client, après devis.

6 DÉPANNAGE SOUS 24H

Pendant la garantie contractuelle, sur une sélection de matériels neufs (liste disponible en concession), nous nous engageons à intervenir sous 24h (hors week-end et jours fériés) **chez le client**, pour tout matériel dont la panne est immobilisatrice. En cas de non-respect du délais les frais de déplacement seront offerts au client.

7 FORMATION DU PERSONNEL

Le personnel **atelier, magasin et vendeurs** du GROUPE SAVAS bénéficient de formations techniques et commerciales permanentes afin de vous apporter un service toujours actualisé.

8 CLARTÉ DES TARIFS

Les prix affichés et pratiqués par le GROUPE SAVAS sont accompagnés des **principales caractéristiques techniques** du produit afin de permettre au client de comparer sans aucune ambiguïté les prix avec la concurrence.

*Concerne le matériel neuf, hors automoteur et pièces magasin.